

Xavier Beulin est « fâché » depuis la découverte, mercredi matin, d'un communiqué des entreprises françaises des viandes remettant en cause, à ses yeux, le financement du fonds de secours à l'élevage porcin annoncé à la mi-février.

Ce **fonds de 100 millions d'euros** doit permettre de relever le prix du porc à la production de 0,10 €/kg pendant six mois, a rappelé le président de la FNSEA, le 24 février devant la presse. Xavier Beulin souhaiterait une application rétroactive au mois de janvier, au regard de la « situation critique » des éleveurs. Selon lui, plusieurs milliers voire de dizaines de milliers d'agriculteurs (pas seulement en porc) sont suffisamment en difficulté pour pouvoir bénéficier du report de cotisations sociales annoncé le 17 février par le Premier ministre.

« Depuis novembre, les éleveurs de porc ont perdu 30 centimes par kilo (1). Où sont-ils passés alors que les prix à la consommation n'ont pas diminué », interroge en substance le président de la FNSEA. En d'autres termes, industrie et commerce ont les moyens de financer ce fonds de secours, et ont d'ailleurs déjà donné leur accord de principe. Reste à s'entendre sur les modalités. C'est là que les choses se gâtent.

Qui doit prélever ?

La FNSEA a prévu que le fonds de secours serait alimenté par le même mécanisme financier que l'équarrissage (ATM porc), la collecte de l'argent s'effectuant au niveau de l'abattage-découpe et de la charcuterie, les enseignes de la distribution constituant le redevable final. Xavier Beulin, qui a rencontré récemment Jean-Paul Bigard, président de Culture viande (ex-Sniv-SNCP), indique avoir obtenu son assentiment sur un tel schéma... avant d'être démenti par un **communiqué diffusé mercredi matin**.

« Culture viande, tout en regrettant de n'avoir jamais été associé à la démarche, y souscrit totalement, mais invite au réalisme et au pragmatisme dans sa mise en œuvre ». En pratique, « l'alimentation du fonds doit se faire par un prélèvement direct au stade de la distribution, à l'identique du schéma mis en place pour la filière des produits de la pêche. » Pas au niveau industriel donc, argumente... l'industrie, qui met en avant **plusieurs objections d'ordre technique**.

Dernière déconvenue pour la FNSEA : « certains groupements coopératifs » n'auraient pas l'intention d'entrer dans la démarche, a encore déclaré Xavier Beulin.(1) Le prix du porc au cadran breton est retombé de 1,40 €/kg à environ 1,10 €/kg.